

L'université de Bourgogne recrute :

Un(e) responsable du service financier

Localisation :

L'ESPE est une structure dédiée à l'éducation, la formation, l'enseignement et la culture, aux missions étendues en matière de formation et de recherche, qui se décline en quatre départements : le département des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, le département des sciences de l'éducation, le département Denis Diderot (métiers de la culture), le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation et un laboratoire de recherche en éducation l'IREDU.

Mission du poste

Placé(e) sous l'autorité fonctionnelle de la directrice et sous l'autorité hiérarchique du responsable administratif, le/la responsable du service financier assure la gestion financière de la composante (budget d'un million d'euros).

Il/elle participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations et des décisions budgétaires de l'école dans son champ de compétences et est garant(e) du bon fonctionnement du service dont il/elle assure la coordination avec les départements de l'école, les cinq sites délocalisés et le laboratoire de recherche.

Activités principales

Élaborer le budget et suivre son exécution

- Assurer le lien entre la direction de l'ESPE, les départements de formation, les cinq sites délocalisés, le laboratoire de recherche pour tout ce qui relève de la gestion budgétaire de la composante.
- Assurer les missions d'interface avec les services de l'agence comptable, du pôle finances et du service des marchés de l'université.
- Garantir l'exécution des recettes et des dépenses de l'ordonnateur et en assurer le suivi.
- Produire des situations financières régulières et des indicateurs afin d'appuyer la direction dans le pilotage stratégique et de l'éclairer dans ses arbitrages.

Assurer la gestion et l'encadrement du service financier

- Organiser l'activité du service financier composé de 3 agents et en superviser le fonctionnement.
- Élaborer les fiches de postes, réaliser les entretiens professionnels et fixer les objectifs individuels et collectifs.
- Tenir la régie de l'ESPE

Compétences / qualités requises

Savoirs

Connaissance du fonctionnement de l'université, de ses acteurs et des processus de décisions.

Connaissance des éléments majeurs relatifs à la réglementation financière.

Connaissance de l'environnement informatique et des outils de gestion.

Connaissance de base des statuts et de la réglementation applicables aux différentes catégories de personnels.

Savoir-faire

Organiser l'activité du service et encadrer les personnels.

Veiller au respect de l'application de la réglementation et des procédures.

Veiller au respect des échéances.

Analyser et synthétiser la réglementation afin d'en assurer l'explicitation et la diffusion.

Concevoir et mettre en place des indicateurs et des tableaux de bord et en assurer le suivi.

Préparer et animer des réunions d'information.

Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la direction.

Contribuer à la mise en place de bonnes pratiques.

Accompagner et former les personnels du service pour répondre aux évolutions techniques et réglementaires.

Savoir-être

Rigueur.

Disponibilité et réactivité.

Sens de l'écoute et de la pédagogie.

Courtoisie.

Conditions de candidature :

Recrutement en CDD d'un an renouvelable

Rémunération : de 1733 à 1886 euros brut selon expérience.

Date de prise de poste : septembre 2018.

POSTE OUVERT AUX PERSONNES VALIDES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidatures, qui comporteront une lettre de motivation et un Curriculum Vitae, sont à adresser **PAR MAIL UNIQUEMENT** (lettre et CV dans un unique dossier) en précisant clairement l'intitulé de l'offre ou sa référence Pôle Emploi dans le sujet du mail

à

catherine.pagot@u-bourgogne.fr ET gracian.didier@u-bourgogne.fr

Date limite de réception des candidatures : mercredi 22 août 2018

Les candidats retenus pour un entretien seront convoqués par mail exclusivement ; en cas de non réponse dans un délai de six semaines, merci de considérer que votre candidature n'est pas retenue mais sera conservée pour une durée de six mois.